



CENTRES SPORTIFS ET CRÉATIFS DE VACANCES - MANAGE

INSCRIPTION CONGÉS D'ÉTÉ 2024 : 08 JUILLET AU 09 AOÛT

Ce document doit être complété par un parent ou un adulte responsable de l'enfant.

- ✓ Afin que l'inscription aux CSCV soit validée, veuillez **compléter entièrement (3 pages)** ce document et le remettre à l'accueil de la commune ou dans la boîte aux lettres grise de l'administration communale qui est située en façade, côté Avenue Emile Herman, **au plus tard le 21 juin 2024** → **Attention : les places sont limitées.**

!!! AUCUNE INSCRIPTION PAR MAIL !!!

**PHOTO OBLIGATOIRE
POUR UNE NOUVELLE
INSCRIPTION EN 2024.**

Si déjà mise pour les congés de détente/printemps 2024 nous le signaler, on pourra la récupérer.

Nom :		Prénom :	
Rue :		N° :	
CP :	Localité :		
École fréquentée :			
Date de naissance :		Âge :	

➤ **L'enfant doit-être autonome par rapport aux toilettes.**

*Afin de recevoir l'invitation à payer, votre adresse e-mail est **OBLIGATOIRE**. Pouvez-vous, SVP, écrire en lettres **CAPITALES/MAJUSCULES**.

***Adresse e-mail :**

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et qualité de la personne	Numéro de GSM

VIGNETTE DE MUTUELLE

OBLIGATOIRE

Qui pouvons-nous accueillir ?

Priorité 1

- ✓ Les enfants manageois ou fréquentant une école/un centre de l'entité manageoise
- ✓ Les enfants ayant un parent qui travaille pour les CSCV Manage
- ✓ Les enfants dont le parent qui inscrit l'enfant habite la commune de Manage
- ✓ Les enfants faisant partie d'un internat, institution... (services d'aide à la jeunesse)

Priorité 2

- ✓ Si des places devaient rester disponibles, ces dernières seraient attribuées aux enfants ne rentrant pas dans les conditions de priorité 1.

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (à caractère personnel), le RGPD est entré en vigueur. Ce règlement n'est pas une nouveauté en matière de protection des données, mais s'inscrit dans la continuité de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée. Le RGPD met l'accent sur la transparence et sur le contrôle des citoyens sur le traitement de leurs données à caractère personnel. Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Manage, Place Albert 1er, 1 à 7170 Manage. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire. Dans ce cadre, en remplissant ce document, vous acceptez la collecte de vos données par l'Administration communale. Vos droits à la rectification, suppression, consultation et votre droit à portabilité sont applicables en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse E-mail : dpo@manage-commune.be En cas de plainte, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données (APD) à l'adresse E-mail : contact@apd-gba.be

CSCV Manage – Inscription congés d'été 2024
1 Place Albert 1^{er}, 7170 Manage
Direction : Madame Inglisa – Monsieur Legierski



CENTRES SPORTIFS ET CRÉATIFS DE VACANCES - MANAGE

INSCRIPTION CONGÉS D'ÉTÉ 2024 : 08 JUILLET AU 09 AOÛT

- ✓ Dans le but de faciliter l'organisation de nos groupes et la continuité des activités, les inscriptions aux CSCV se font à la semaine (du lundi au vendredi).
 - **Plaine de jeux — Stages** : Inscription **OBLIGATOIRE** au préalable.
 - **Horaire plaine de jeux et stages** : De 9h00 à 15h30, accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 16h00.
Tarif plaine de jeux : 10,00 €/semaine — **BIM** 7,50 €/semaine. Une invitation à payer vous sera envoyée dans les prochains jours. L'inscription aux CSCV sera validée une fois le montant honoré.
Tarif stages : 35,00 €/semaine — **BIM** 30,00 €/semaine. Une invitation à payer vous sera envoyée dans les prochains jours. L'inscription aux CSCV sera validée une fois le montant honoré.
 - **Garderie plaine de jeux et stages** : De 7h00 à 8h30 et de 16h00 à 17h00.
Tarif : 1 case (0.50€/demi-heure)

À partir de cette année, nous fonctionnons avec des cartes de garderie (10 € par carte et par enfant). Ces dernières contiennent 20 cases de 0,50 € et sont valables durant l'ensemble des périodes d'ouverture du CSCV Manage 2024.

Cochez la case de votre choix :

- Je souhaite acheter une carte de garderie au prix de 10 €
- Je possède déjà une carte garderie
- Je souhaite renouveler ma carte garderie

- **Car pour la plaine de jeux et les stages sportifs** : Ramassage de 7 h 55 à 9 h00 et de 15 h 45 à 16 h 50.
Tarif : 1 € — Aller/Retour ➔ OBLIGATION DE S'INSCRIRE À LA SEMAINE. L'ENFANT PRENANT LE CAR LE MATIN SERA DANS L'OBLIGATION DE REPENDRE LE CAR EN FIN DE JOURNÉE.

- ✓ Afin de faciliter la prise en charge et l'encadrement, les arrivées tardives ainsi que les retours anticipatifs ne sont pas autorisés. Cependant, une exception sera octroyée pour les rendez-vous médicaux et autres obligations légales (sur présentation d'un justificatif), et ce, uniquement dans le cadre où les responsables en ont préalablement été informés.

Marquez d'une croix, dans la colonne de gauche*, la ou les semaine(s) où votre enfant sera présent.

	CSCV — Plaine de jeux
↓	Semaine du 08/07 au 12/07
	Semaine du 15/07 au 19/07
	Semaine du 22/07 au 26/07
	Semaine du 29/07 au 02/08
	Semaine du 05/08 au 09/08

Marquez d'une croix (en fonction de l'âge de votre enfant)

CSCV — Stage football	CSCV — Stage multisports
<input type="checkbox"/> Semaine du 08 au 12 juillet 6 — 8 ans	<input type="checkbox"/> Semaine du 08 au 12 juillet 9 — 11 ans
<input type="checkbox"/> Semaine du 15 au 19 juillet 9 — 11 ans	<input type="checkbox"/> Semaine du 15 au 19 juillet 12 — 15 ans
<input type="checkbox"/> Semaine du 22 au 26 juillet 12 — 15 ans	<input type="checkbox"/> Semaine du 22 au 26 juillet 6 — 8 ans
CSCV — Stage psychomotricité	
<input type="checkbox"/> Semaine du 15 au 19/07	<input type="checkbox"/> Semaine du 22 au 26/07
3 — 5 ans	



CENTRES SPORTIFS ET CRÉATIFS DE VACANCES - MANAGE

INSCRIPTION CONGÉS D'ÉTÉ 2024 : 08 JUILLET AU 09 AOÛT

Nom :

Prénom :

Votre enfant prendra-t-il le car ?

OUI

Si oui, veuillez SVP, préciser l'arrêt :

Attention, pas de ramassage aux dates suivantes : Lundis 08, 15 & 29 juillet + Lundi 05 août 2024

NON

Y a-t-il quelque chose de particulier à signaler ?

Si votre enfant est considéré comme une personne à risque, une attestation de votre médecin devra être fournie en début de plaine de jeux.

Pratique du sport	
Maladie(s)	
Allergie(s)	
Médicament(s)	
Alimentation	
Autre(s)	

Arrêts :	Matin — Heures	Après - midi Heures
Pim Pom d'or (TEC)	7h55	16h00
Cité corderie (TEC)	8h05	16h05
Parc de Mariemont (TEC), près de l'ancien JC Vidéo	08h15	16h15
Cité Nazareth (à l'entrée de la cité)	08h25	16h25
Rue Joseph Wauters (TEC)	08h35	16h35
Place communale de Bois-d'Haine (TEC)	08h40	16h40
Rue du Caudia (TEC)	08h45	16h45
Gare de Manage	08h50	16h50
Cité du Scailmont	08h55	15h50
École de Delval	09h00	15h45

Accord médical

Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris par le(s) responsable(s) de l'accueil. J'autorise le médecin à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de mon enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale.

OUI NON

Accord audiovisuel

J'accepte que mon enfant soit pris en photo dans le cadre des CSCV Manage, et ce, à des fins de souvenirs, articles de presse, publicité CSCV.

OUI NON

Date :

Signature :